

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le cinq novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis en séance publique à l'Espace Prévoirie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. - MM. GUILBAUD L-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - LEROY D. - BLANDINEAU M. - M. BERTHOME F. - Mmes BRILLET L. - CHEVRIER B. - ROUXEL M. - RAYMOND G. - PAILLER A. - MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - ROUSSET C. - VILLERET L.

Absents : M. RELET J-M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme DILLET S. qui a donné pouvoir à M. GUILBAUD L-M. - Mme MOUSSEAU D. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J-F. - M. HERCBERG F. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2020.88 - Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis : lancement de l'opération

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable concernant le lancement du projet d'aménagement d'une plaine des sports, d'une salle multisports et de courts de tennis.

2020.89 - Aménagement du centre-bourg - phase 4 - aménagement de l'îlot de l'église : lancement de l'opération

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable concernant le lancement de la phase 4 du projet de réaménagement du centre-bourg, relatif à l'aménagement de l'îlot de l'église.

2020.90 - Aménagement du centre-bourg - phase 3 - aménagement de la rue de l'école, de la rue des anciens combattants et du pourtour de la mairie : validation de l'enveloppe financière, de l'avant-projet, demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'enveloppe financière et l'avant-projet relatif à l'aménagement de la rue de l'école, de la rue des anciens combattants et du pourtour de la mairie.

2020.91 - Convention avec le SyDEV : programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la rénovation de l'éclairage public existant pour l'année 2021.

2020.92 - Convention avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité.

2020.93 - Convention avec le SyDEV : réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition d'effacement de réseau sis route du Perrier.

2020.94 - Refus du transfert de la compétence urbanisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de refuser le transfert automatique des compétences en matière d'urbanisme et notamment en matière de Plan Local d'Urbanisme vers la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

2020.95 - Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de modification statutaire modifiant l'article 2.4 « compétences supplémentaires » de la Communauté de communes.

2020.96 - Adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de d'autorisation le Centre de Gestion à intégrer la commune dans la procédure de consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel.

2020.97 - Mise en place du télétravail à titre dérogatoire au regard de la situation sanitaire exceptionnelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer le télétravail au sein de la collectivité depuis le 17 mars 2020 pour la durée de l'urgence sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19.

2020.98 - Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint d'animation pour une durée de 29/35^{ème} hebdomadaire annualisé.

2020.99 - Transports scolaires : avenant n° 2 à la convention de délégation de compétences entre la région Pays de la Loire et la commune de SOULLANS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider les termes de l'avenant n°2.

2020.100 - Acquisition de la parcelle cadastrée BC n° 69 à titre de réserve foncière

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 69 de la section BC, d'une superficie totale de 4 607 m².

2020.101 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la présentation du tableau d'information des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 22h37.

Fait à Soullans, le 5 novembre 2020

Le Maire,

Jean-Michel ROUILLÉ

